



## MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD  
☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



[accueil@bagard.fr](mailto:accueil@bagard.fr)

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le

ID : 030-213000276-20230515-2023\_05\_08-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze du mois de mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

### Etaient présents :

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, MAERTEN David, BINAND Marianne, MAURIN Daniel, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, ANESI Joëlle, TALARON Christophe, GAY Sandrine, DESTRUEL Benjamin.

**Absents :** SOENEN Bernard, BENOI Bruno, BERNARD Clémence, FREVILLE Franck, CLAUZEL Cyril, CARLE Pierre,

**Procurations :** de Mme BERNARD à Mme FRONT, de M. FREVILLE à M. MAURIN, de M. CLAUZEL à M. HAUTION, de M. CARLE à Mme BINAND

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 16

Nombre de procurations : 4

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

### **2023\_05\_08 : Attribution d'une subvention aux écoles publiques de la commune pour le financement des sorties scolaires**

Rapporteur : Dahbia BENIRBAH

Mme Benirbah indique que le Conseil Municipal attribue chaque année une subvention aux écoles pour financer les sorties scolaires. En 2022, il a été alloué 23 € /élève pour l'année scolaire. Elle propose de reconduire ce montant pour 2023. Cela représente :

- 1 656 € pour l'école maternelle (72 élèves)

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

- 3 841 € pour l'école élémentaire (167 élèves)

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité (20 voix pour)

**Décide** d'accorder une subvention de :

- 1 656 € à l'école maternelle Le Clos des Oliviers
- 3 841 € à l'école élémentaire Jean-Claude ZANAZZO

**Pour extrait conforme,  
Le Maire : Thierry BAZALGETTE**

A blue circular stamp from the Municipality of Bagreuil, Gard, is overlaid with a black ink signature. The stamp contains the text 'Mairie de BAGREUIL' and 'Gard'.